



Avantages concurrentiels entièrement payés par UKG

Admissibilité : Les employés réguliers qui travaillent 30 heures et plus par semaine sont admissibles à nos avantages sociaux dès le premier jour de leur emploi. Les personnes à charge admissibles sont les conjoints légalement mariés, les conjoints de fait, les enfants jusqu'à l'âge de 22 ans, ou 26 ans s'ils sont étudiants à temps plein. L'assurance maladie complémentaire, l'assurance-médicaments sur ordonnance, l'assurance pour les soins de la vue et les soins dentaires sont fournies par Canada Vie.

Couverture des soins de santé et des médicaments sur ordonnance : Il n'y a pas de franchise pour les soins de santé, et les frais maximum pour les médicaments d'ordonnance s'élevaient à 7 \$ CA (non applicable au QC). L'hospitalisation est couverte à 100 % pour une chambre à deux lits. La couverture des services paramédicaux s'élève à 600 \$ CA par personne et par année, et la couverture pour les visites aux psychologues et aux travailleurs sociaux s'élève à 1 000 \$ CA par année. Les services et les équipements médicaux sont couverts à 100 % avec un généreux plafond annuel. Nous offrons un compte supplémentaire de dépenses pour soins de santé de 100 \$ CA payés par l'employeur par l'entremise de Canada Vie. Les recommandations en dehors du Canada sont couvertes à 100 % jusqu'à concurrence d'un maximum à vie de 10 000 \$ CA.

Télé santé : Vous et vos personnes à charge couvertes pouvez rencontrer virtuellement un professionnel de la santé gratuitement, chez vous ou en déplacement, tous les jours, 24 heures sur 24.

Compte d'épargne libre d'impôt : Les employés peuvent cotiser à un compte d'épargne libre d'impôt au moyen d'une retenue salariale jusqu'à la limite de cotisation annuelle. La croissance des placements et les retraits sont libres d'impôt.

Soins dentaires : Les services de base et de prévention sont couverts à 100 %, les services majeurs sont couverts à 60 %. Le maximum annuel combiné de base et de prévention s'élève à 2 500 \$ CA. La limite de la couverture orthodontique pour les enfants et les adultes s'élève à 2 500 \$ CA à vie.

Soins de la vue : Un examen de la vue est couvert tous les 24 mois et une visite tous les 12 mois pour les personnes à charge de moins de 18 ans. Un remboursement de 250 \$ CA est offert pour les lunettes et verres de contact tous les 24 mois par personne et tous les 12 mois pour les personnes à charge de moins de 18 ans.

Assurance vie et accidents : L'assurance vie de base et l'assurance de base en cas de décès et de mutilation par accident couvrent une fois votre salaire de base annuel jusqu'à concurrence de 300 000 \$CAN, couverture qui est réduite de 50 % à compter de 65 ans. L'assurance vie pour le conjoint couvre 10 000 \$ CA et celle pour les enfants couvre 5 000 \$ CA.

Invalidité de courte durée (ICD) : Couverture à 100 % de votre salaire de base hebdomadaire jusqu'à concurrence de 119 jours.

Régime de retraite collectif

UKG jumellera 45 % de votre contribution au régime en votre nom. Vous pouvez cotiser au moyen de retenues salariales tout montant jusqu'à la limite permise par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

- Remboursement des droits de scolarité.
- Congés fériés par province.
- Congés personnels illimités.
- Programme d'aide aux employés (PAE).
- Congés payés pour la naissance ou l'adoption d'un enfant.
Maternité/adoption d'un enfant de moins de 1 an : 12 semaines.
Paternité/adoption d'un enfant de plus de 1 an : 4 semaines.



Avantages sociaux payés par les employés

Assurance vie et assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, complémentaires et facultatives.

Invalidité de longue durée (ILD) : Offre jusqu'à 66,7 % des premiers 3 000 \$ CA du revenu mensuel, plus 45 % de l'excédent; comprend l'ajustement au coût de la vie jusqu'à 3 %.



Prendre soin de nos familles

U Choose

Benefits That Are Right for You

« À votre choix » (U Choose) – Cet avantage est une question de choix. UKG rembourse les employés jusqu'à 425 \$ CA par trimestre - et vous pouvez choisir les dépenses que vous voulez couvrir ! Il peut s'agir de dépenses telles que :

- Équipements et abonnements de conditionnement physique
- Soins vétérinaires
- Dépenses liées aux enfants
- Paiements de prêts étudiants
- Service Internet à domicile
- Transport entre domicile et travail
- Applications de santé
- et bien plus encore!

Aide à l'adoption : Recevez jusqu'à 10 600 \$ CA en remboursement pour les frais d'adoption admissibles. 🌈

Assistance à la maternité de substitution : Recevez jusqu'à 10 600 \$ CA en remboursement des frais de maternité de substitution admissibles. 🌈

Soutien à la fertilité : Obtenez jusqu'à 10 800 \$ CA en remboursements de dépenses qualifiées de soutien à la fertilité. 🌈

🌈 Répond aussi aux besoins des personnes LGBTQ+

Soutien à l'affirmation du genre : Obtenez jusqu'à 10 800 \$ CA en remboursements de dépenses qualifiées de soutien à la fertilité. 🌈

Tutorat : Offre gratuitement à votre étudiant une aide supplémentaire à l'éducation.

Programme de bourses : 30 bourses d'études sont accordées aux étudiants de nos employés.

Rabais pour employés : Billets de cinéma, billets pour parcs thématiques, billets pour autres divertissements, séjours à l'hôtel, location d'automobiles, etc.



Programmes de bien-être

Profitez des programmes de bien-être pour vous aider, vous et vos proches, à rester en bonne santé. Ces programmes comprennent notamment l'éducation au bien-être, les évaluations de la condition physique, les cours d'exercice et un Programme des ambassadeurs du bien-être. Des réductions pour les abonnements collectifs à Good life Fitness et à Énergie Cardio sont aussi à votre disposition.